

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN : 0762 042 X

®

# Avertissements agricoles

BRETAGNE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35700 RENNES ☎ 99 36 01 74

29 22 56 35

Publication périodique

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION : CULTURES MARAÎCHÈRES, LÉGUMIÈRES ET POMMES DE TERRE

BULLETIN N° 175 - BLP-2-8-39001720 29 mai 1989

- **POMMES DE TERRE** : Stabilisation du mildiou
- **TOMATE DE SERRE** : Précautions en contre plantation
- **AVERTISSEMENTS TELEMATIQUES** : Consultez nos messages hebdomadaires

## POMMES DE TERRE

### A - Mildiou

#### 1°) Situation

Dans la plupart des parcelles, le temps chaud et sec de ces derniers jours a stoppé le développement de la maladie.

De nouvelles contaminations sont toutefois intervenues récemment dans certains secteurs à la suite d'orages locaux ou sur cultures irriguées.

#### 2°) - Préconisations

##### a/ Pomme de terre de primeur

- Parcelles récoltées dans moins de 2 semaines : il est inutile d'intervenir.

- Parcelles récoltées dans 2 à 3 semaines : intervenez en présence de mildiou (produit de contact ou pénétrant) ou si la culture a été récemment arrosée (pluie ou irrigation) et si le précédent fongicide a été lessivé ou est en fin d'action.

- Parcelles récoltées dans plus de 3 semaines : intervenez lorsque le précédent fongicide est en fin d'action.

P12

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GÉRANT : G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. : 528 AD

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc.
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DRAF - Prot. Végét.

© Service de la Protection des Végétaux - Rennes 198
Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation

**b/ Pommes de terre de semence et de conservation**

Traitez lorsque le précédent fongicide est en fin d'action :

- fongicide de contact : 7 jours, ou si lessivé par 25 millimètres de pluie

- fongicide pénétrant : 9 jours (7 jours si suivi par un fongicide de contact)

- fongicide systémique : 14 jours (10 jours si suivi par un fongicide de contact, 12 jours si suivi par un fongicide pénétrant). A employer sur parcelles indemnes de mildiou.

**Attention** : La lutte contre le mildiou doit être préventive. Il ne faut pas attendre l'apparition de la maladie pour traiter.

## B – Doryphore

Non signalé pour le moment.

## TOMATE

### Contre plantation d'une culture de tomate

(Note commune S.R.P.V. FEFIDEC - GIE LACROIX)

Avant de contre planter une culture de tomate, en juin-juillet, il est bon de prendre les précautions suivantes, surtout si la culture a été menée en lutte biologique :

### Sur la vieille culture

En règle générale, si les équilibres biologiques avec Encarsia et Dacnusa ou Diglyphus sont respectés, il n'y a rien de spécial à faire. Par contre, il est bon de faire un traitement approprié si un ravageur est présent en trop forte quantité, à savoir :

- Pirimor ou Hostaquick contre les **PUCERONS**
- Hostaquick contre les **CICADELLES**
- Isathrine ou Dichlorvos contre les **ALEURODES** et **MINEUSES**
- Torque contre les **ACARIENS**

Il est indispensable que la culture soit indemne d'acariens, sinon dès que de jeunes plants seront introduits dans la serre ils seront immédiatement contaminés.

Au cas où une maladie fongique serait présente, faire également un traitement fongicide :

- Ronilan, Sumico L etc ........ contre le **BOTRYTIS**
- Rubigan, Pelt 44 ............. contre la **CLADOSPORIOSE**
- Rubigan, Bayleton 5, Nimrod .. contre l'**OIDIUM**

**AVERTISSEMENTS AGRICOLES TELEMATIQUES**

Les Avertissements Agricoles "**Céréales, maïs, colza, pois protéagineux et pommes de terre**" sont diffusés sur MINITEL. Réactualisation hebdomadaire.

Pour les consulter, composez l'un des numéros suivants :

36-17 code **AVERT**
36-15 code **DDAF35**
36-15 code **FA3**, Fast : **PVBRCULT**

DERNIERE NOTE : Bulletin n° 174 du 9 mai 1989

P13

Au cas où la vieille culture serait dans un trop mauvais état, il est recommandé d'arracher avant la plantation.

**Il faut que la vieille culture soit le plus propre possible quand les jeunes plants seront introduits dans la serre.**

Si le producteur a un doute, ne pas hésiter à faire appel à un technicien.

## A l'arrachage de la vieille culture

Deux à trois jours avant d'arracher la vieille culture de tomate, il faut en faire le bilan sanitaire. Si les plants sont chargés en insectes ravageurs, un traitement insecticide sera nécessaire avant arrachage afin de ne pas en disperser .

Lors de l'arrachage, il est nécessaire de nettoyer au mieux la serre.

Les déchets de culture ne doivent pas être stockés à proximité de la serre; par contre, il est judicieux de :

- les brûler en les mélangeant à de la paille ou du vieux plastique
- ou faire un traitement insecticide sur le tas avec du Lannate ou tout autre produit rémanent

## Sur la jeune culture

Lorsque la nouvelle culture vient d'être plantée, il convient de bien observer son état sanitaire car en cas d'attaque parasitaire, le producteur devra réagir très rapidement. En juillet, les températures sont particulièrement favorables à tous les ravageurs et maladies, surtout si l'hygrométrie est élevée.

Nous conseillons donc les mesures suivantes :

- refaire des apports d'Encarsia après plantation et ce, tous les 8 jours (cf Fiche lutte biologique du 14.2.1989)

- Bien disposer les Encarsia à **l'ombre**, car exposées au soleil, la pupe noire sèche et l'Encarsia ne peut éclore. Il est alors indispensable de prévoir des dispositifs d'ombrage (cartons, caisses ....)

- S'il y a un risque Mineuses, faire des apports de Dacnusa ou Diglyphus

- En cas de présence d'acariens, un produit ovicide ou larvicide peut être recommandé (Technacid; Kelthane, Torque ...). Il faut alors faire attention au risque de phytotoxicité si les plants sont trop tendres.